

COMMUNE DE CARCES



COMPTE RENDU DE SEANCE

**Extrait du registre des Délibérations
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2018**

MEMBRES EN EXERCICE

En exercice	Présents ou Représentés	Votants
23	22	22

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE VINGT CINQ DU MOIS DE SEPTEMBRE à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Carcès, dûment convoqué, s'est réunie en session ordinaire au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick GENRE, Maire de Carcès.

Date de la convocation : **19 SEPTEMBRE 2018**

PRESENTS : GENRE Patrick – BINDER Jean – ZUCCARI Jean-Marc – MARTEL Sabrina – DONADU Joëlle – BORDERY Robert – BECKAND Fernand – TAILLEU Annick – DI RUSSO Monique – ROMANI Laurent – CURTY Laurence – MARTINEZ Isabelle – BARRA Philippe – ROUX Jean-François – ALENA Jean-Louis – MONDANI Roger – IMBALZANO Maurice – CAMAIL Florence

PROCURATIONS :

Mme Nadine EINAUDI a donné procuration à Mr Jean-Marc ZUCCARI
 Mme Louisa ABOUD a donné procuration à Mr Patrick GENRE
 Mme Bérengère ROBERT a donné procuration à Mr Robert BORDERY
 Mme Roxane RIQUIER a donné procuration à Mr Jean-Louis ALENA

ABSENTS EXCUSES

Patrick THIERRY

DELIBERATION N° 2018-49 : ADHESION DE LA VILLE DE CARCES AU SYNDICAT MIXTE D'INGENIERIE POUR LES COLLECTIVITES ET TERRITOIRES INNOVANTS DES ALPES ET DE LA MEDITERRANEE (SICTIAM)

L'assemblée après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**, décide :

Pour : 20

Contre : 2 (JL ALENA – R RIQUIER)

Abstention : 0

D'APPROUVER l'adhésion de la Ville de CARCES au SICTIAM à compter du 1^{ER} décembre 2018

D'APPROUVER les statuts du SICTIAM, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération,

DE DESIGNER M. Patrick GENRE en qualité de délégué titulaire, et Mme Laurence CURTY en qualité de déléguée suppléante appelés à siéger au Comité Syndical du SICTIAM,

DE MANDATER Monsieur le Maire pour effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision et en particulier les Plans de Services.

DELIBERATION N° 2018-50 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AUX COLLECTIVITES LOCALES DE L'OUTIL DE GESTION DES POINTS D'EAU D'INCENDIE DU LOGICIEL REMOCRA DU SDIS 83

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER la convention de mise à disposition aux collectivités locales de l'outil de gestion des points d'eau d'incendie du logiciel REMOCRA du SDIS 83 à intervenir entre la commune de Carcès et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var annexée à la présente délibération,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires à son application.

DELIBERATION N° 2018-51 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ET/OU DE MATERIELS DU SDIS DU VAR POUR LA REALISATION DES CONTROLES TECHNIQUES DES POINTS D'EAU D'INCENDIE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER la convention de mise à disposition de personnel et/ou de matériels du SDIS du Var pour la réalisation des contrôles techniques des points d'eau d'incendie à intervenir entre la commune de Carcès et le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var annexée à la présente délibération,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous documents nécessaires à son application.

DELIBERATION N° 2018-52 : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1 JANVIER 2019

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ADOPTER le tableau des effectifs

DELIBERATION N° 2018-53 : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019 – DESIGNATION DU COORDINATEUR COMMUNAL ET REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

ARTICLE 1 : Désignation du coordinateur :

D'AUTORISER Monsieur le maire à confier la mission de coordinateur communal afin de mener l'enquête de recensement pour l'année 2019 à Madame PEDRETTI, rédacteur principal territorial 1^{ère} classe.

D'APPROUVER que l'intéressée désignée bénéficiera pour l'exercice de cette activité de repos compensateurs en contrepartie des heures effectuées.

ARTICLE 2 : Recrutement des agents recenseurs par contrat à durée déterminée de droit public :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à recruter par contrat selon l'article 3 premièrement de la loi du 26 janvier 1984 les agents recenseurs pour assurer le recensement de la population 2019.

DE FIXER leur rémunération à l'indice majoré 325 au prorata du nombre d'heures effectuées.

ARTICLE 3 : Recrutement des agents recenseurs par arrêté de vacation :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à ouvrir les emplois de vacataires nécessaires au recensement de la population 2019.

D'ETABLIR leur rémunération comme suit :

Une partie variable : 0.60 € par feuille de logement collecté (papier ou internet) et 1 € par bulletin individuel collecté (papier ou internet),

Une partie forfaitaire : forfait déplacement de 100 € brut aux personnes appelées à utiliser un véhicule à la condition qu'elles terminent les opérations de recensement de leur district et forfait de 100 € brut pour les formations, tournée de reconnaissance et réunions diverses.

ARTICLE 4 : Inscription au budget :

D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2019

ARTICLE 5 : Exécution :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

DELIBERATION N° 2018-54 : DON A LA COMMUNE D'UNE PARCELLE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ACCEPTER le don de la parcelle F N°615 d'une superficie de 90 m² appartenant à Monsieur et Madame Jacques et Josiane CHAMBON,

DE PRENDRE à la charge de la commune tous les frais, droits et honoraires occasionnés par cette opération.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à accomplir et à signer tous actes et documents nécessaires à l'application de cette décision.

DELIBERATION N° 2018-55 : REGLEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'ABROGER la délibération municipale du 5 février 2014 relative au règlement interne du service de l'assainissement collectif,

D'APPROUVER le projet de règlement du service public d'assainissement collectif de la commune de CARCES, annexé à la présente délibération,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaires à son application

DELIBERATION N° 2018-56 : SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - COLLEGE GENEVIEVE DE GAULLE ANTHONIOZ

L'assemblée après en avoir délibéré, à la **MAJORITE**, décide :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1 (M. DI RUSSO)

D'ACCORDER une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 € au Collège Geneviève de Gaulle Anthonioz pour le projet pédagogique défini ci-dessus.

DIT que cette dépense sera imputée au compte 6574 du budget principal

DELIBERATION N° 2018-57 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE L'ASSOCIATION « LA BOUGEOTE OU L'ART DE VIVRE » ET LA COMMUNE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER la convention annexée à la présente délibération,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer ladite convention et tous les actes qui s'y rattachent

DELIBERATION N° 2018-58 : PARTICIPATION COMMUNALE A LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

D'APPROUVER la participation communale de 2,50 € par mois pour tout agent de la fonction publique territoriale pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire prévoyance ou une garantie complémentaire santé labellisées,

DE FIXER à compter du 1^{er} janvier 2019, la participation communale à 5,00 € par mois pour tout agent de la fonction publique territoriale pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie complémentaire prévoyance ou une garantie complémentaire santé labellisées,

D'AUTORISER Monsieur le maire à signer tout acte ou document nécessaires à l'application de cette décision,

DELIBERATION N° 2018-59 : RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE « ID 83 » POUR L'EXERCICE 2017 ET PLAN D' ACTIONS 2018

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, décide :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité relatif à l'exercice 2017 et plan d'actions 2018 rédigé par la société publique locale « ID 83 », joint à la présente délibération

DELIBERATION N° 2018-60 : DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 18/06/2018 ET LE 07/09/2018

DECISION DU MAIRE n° 2018-37 du 18 juin : ADHESION A LA FONCATION DU PATRIMOINE – Année 2018
DECISION DU MAIRE n° 2018-38 du 18 juin 2018 : CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE BRIGNOLES
DECISION DU MAIRE n° 2018-39 du 21 juin 2018 : FOURNITURE D'UN DISPOSITIF ALARME ATTENTAT
DECISION DU MAIRE n° 2018-40 du 21 juin 2018 : AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE
DECISION DU MAIRE n° 2018-41 du 21 juin 2018 : AIDE AU FINANCEMENT D'APPAREILS AUDITIFS
DECISION DU MAIRE n° 2018-42 du 27 juin 2018: CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT EN GRANULES DE BOIS
DECISION DU MAIRE n° 2018-43 du 27 juin 2018 : DEMANDE DE SUBVENTION
DECISION DU MAIRE n° 2018-44 du 27 juin 2018: DEMANDE DE SUBVENTION
DECISION DU MAIRE n° 2018-45 du 27 juin 2018: ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AU SERVICE D'ASSURANCES
DECISION DU MAIRE n° 2018-46 du 27 juin 2018: CONTRAT DE LOCATION LOGEMENT NU
DECISION DU MAIRE n° 2018-47 du 4 juillet 2018: MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX RELATIF AU REMPLACEMENT DU POSTE DE RELEVAGE DE ST MARTIN
DECISION DU MAIRE n° 2018-48 du 11 juillet 2018: CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MOYENS DU SDIS DU VAR – FEUX D'ARTIFICE DU 12 AOUT 2018
DECISION DU MAIRE n° 2018-49 du 25 juillet 2018: CONTRAT MODIFICATIF POUR LA VALORISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA COMMUNE DE CARCES
DECISION DU MAIRE n° 2018-50 du 25 juillet 2018: CONVENTION DE PRET DE LA SALLE DU CHATEAU
DECISION DU MAIRE n° 2018-51 du 31 août 2018: CESSION DE BIENS MOBILIERS
DECISION DU MAIRE n° 2018-52 du 31 août 2018: AVENANT AU CONTRAT DE SERVICE PVE
DECISION DU MAIRE n° 2018-53 du 7 septembre 2018: CESSION D'UN CAVEAU 3 PLACES
DECISION DU MAIRE n° 2018-54 du 7 septembre 2018: MARCHE PUBLIC DE FOURNITURE DE DEUX STRUCTURES MODULAIRES

Pour copie conforme
Le Maire


Patrick GENRE